

Migrations régulières, mobilité de travail et droits de l'homme : piliers du développement et du bien-être des sociétés

**Forum mondial sur la migration et le
développement (FMMD) 2024-2025**

Présidence colombienne

Note conceptuelle

Introduction

Le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) est l'espace le plus important de l'agenda mondial pour promouvoir un dialogue ouvert et transparent sur la gouvernance des migrations internationales. Ce dialogue repose sur la reconnaissance évidente du lien entre migration et développement et sur l'idée qu'une bonne gestion des politiques publiques peut transformer ce lien en un outil capable de renforcer les contributions et les effets positifs de la migration sur le bien-être de nos sociétés, tant dans les pays d'origine, que de transit et de destination.

Le discours prédominant sur la migration, qui explique ses causes et ses conséquences et cherche à orienter la gouvernance et les politiques publiques, se fonde sur un paradigme de sécurité nationale, mettant l'accent sur les contrôles aux frontières et la sécurité. Ce discours tend à masquer ou sous-estimer les causes structurelles de la migration, à rendre invisible ses contributions à l'économie, à la société et à la culture, constitue une violation des droits fondamentaux des migrants en situation de transit, à criminaliser la migration irrégulière et à simplifier et politiser des dynamiques humaines complexes aux causes multiples.

En réalité, la mobilité humaine répond à l'évolution des populations elles-mêmes. Les êtres humains migrent ou se déplacent pour diverses raisons, notamment pour faire face à des situations complexes telles que l'insécurité, les effets négatifs générés par le changement climatique, les catastrophes naturelles, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, et les violations des droits de l'homme, mais aussi pour répondre à d'autres motivations telles que de meilleures opportunités professionnelles, des intérêts académiques et culturels, etc.

La dynamique actuelle de la mobilité humaine internationale est également amplifiée par l'avancée de la mondialisation. C'est pourquoi la migration trouve aujourd'hui son explication dans le concept théorique des relations « centre-périphérie », où le Nord joue le rôle de centre, concentrant le pouvoir économique, tandis que le Sud, marquée par l'inégalité économique, est perçue comme une périphérie gravitant autour du centre. Cette vision conceptuelle est essentielle pour expliquer la contribution majeure qu'une migration ordonnée et bien gérée peut apporter au développement, tout en jouant un rôle clé dans la réduction des inégalités mondiales.

Il convient donc de réfléchir au modèle de développement actuel, où les libertés accordées à la mobilité des êtres humains, notamment des travailleurs migrants, ne sont pas équivalentes à celles accordées à la mobilité des biens, des services et des capitaux. Si nous disposons aujourd'hui d'une architecture juridique solide qui protège le passage des frontières des biens, des services et des capitaux, la situation est différente pour les êtres humains, qui représentent le facteur capital-travail. Nous assistons ainsi à une augmentation des mesures restrictives et d'exclusion qui limitent l'accès aux voies régulières et poussent les migrants vers des voies irrégulières qui les rendent plus exposés aux crimes et délits, portant atteinte à leurs droits fondamentaux.

Ces mesures restrictives ne sont pas adaptées à l'écart existant entre la demande de main d'œuvre étrangère et le nombre de voies d'immigration légales disponibles pour répondre à la demande de main-d'œuvre. Cela souligne la nécessité de créer des voies régulières et ouvertes pour les migrants qui favorisent la liberté et des règles protectrices pour le processus migratoire.

Il existe des preuves incontestables des avantages économiques, sociaux et culturels de la migration pour tous les pays, en particulier ceux de destination. Parmi ces avantages figurent la modération temporaire des déséquilibres démographiques et la relance de la croissance économique dans les pays d'origine et de destination.

Le potentiel des migrations internationales pour contribuer à la réduction des inégalités, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, renforce leur pertinence pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui prône un équilibre entre l'accès et le contrôle des marchés du travail, ainsi qu'entre les bénéfices et les coûts de la migration. La communauté internationale a apporté une réponse multilatérale de grande valeur avec la signature du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, reconnaissant les personnes migrantes comme sujets de droits humains. Pour atteindre ces objectifs, la communauté internationale a besoin d'un discours plus exhaustif qui intègre le paradigme de la sécurité humaine dans les politiques de migration et de développement, en valorisant les causes structurelles de la migration et en plaçant les personnes au cœur des préoccupations.

La présidence colombienne du FMMD promeut un débat fondé sur le principe de responsabilité partagée, en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. Dans ce cadre, la migration de main-d'œuvre et ses différents mécanismes nous permettent de créer et de reconnaître des voies régulières où les travailleurs migrants deviennent, dans le cadre d'un mécanisme réglementé, les vecteurs de réduction des inégalités mondiales, ainsi que de l'écart entre le centre et la périphérie. En tant que présidence, nous sommes convaincus que la migration a le potentiel d'apporter des résultats socio-économiques positifs tant pour la société que pour les migrants. Pour que les pays puissent en récolter ces bénéfices, leurs politiques et pratiques doivent promouvoir le bien-être socio-économique des migrants et de la société, tout en adhérant aux normes internationales qui respectent, protègent et réalisent les droits humains des personnes sur le territoire d'un État sans discrimination fondée sur la nationalité, la race, le sexe, la religion ou le statut d'immigré.

Table ronde 1 : La force dans le mouvement : l'impact des femmes sur la migration et le développement à l'échelle mondiale

Les femmes font partie intégrante des migrations internationales, représentant environ la moitié des 281 millions de migrants internationaux¹ et jusqu'à 41,5 % des 164 millions de travailleurs migrants internationaux². Issues d'horizons, de compétences et d'aspirations divers, les femmes migrantes contribuent au développement économique et social des pays d'origine, de transit et de destination de diverses manières : elles envoient des ressources financières, investissent dans l'entrepreneuriat, participent à la recherche scientifique, enrichissent la diversité culturelle et sont des agents actifs du développement et des droits humains.

La migration peut être une expérience enrichissante pour les femmes lorsqu'elles ont un accès équitable à l'éducation, aux revenus, aux compétences et aux connaissances. Pourtant, la migration expose également les femmes à des défis spécifiques, des situations de vulnérabilité, ainsi qu'à la discrimination, parfois à un double niveau : en tant que femmes et en tant que migrantes. En situation de migration irrégulière, elles sont particulièrement exposées à des risques extrêmes de violence et d'exploitation, notamment les pratiques d'exploitation sexuelle et d'esclavage. Ce constat illustre la nécessité de créer des voies migratoires plus structurées qui contribueront à l'autonomisation des femmes migrantes, en promouvant une approche de la migration fondée sur les droits et sur un accès équitable à l'éducation et aux opportunités de travail.

Cependant, les voies régulières pour les migrants en provenance des pays en développement se sont considérablement réduites³, faisant de la migration irrégulière la seule option disponible pour un nombre croissant de personnes. Les voies de migration existantes posent également des défis spécifiques aux femmes.

Pour faire des femmes un moteur du développement, il est nécessaire d'améliorer et de diversifier les types de voies migratoires existantes, de renforcer les droits, de les adapter et d'envisager des programmes de régularisation comme mesures complémentaires. Il est également indispensable de les inclure dans les régimes de protection sociale et de garantir un accès sûr et équitable à l'éducation et au marché du travail pour une migration régulière améliorée car lorsque les femmes prospèrent, la société prospère.

Approche et objectifs

Compte tenu de la nature multipartite du FMMD, la présidence colombienne souhaite engager les États membres et les parties prenantes du FMMD dans un dialogue constructif sur la manière

¹ OIM. (2024). Etat de la migration dans le monde .

² OIT (2021).

³ OIM, ibid.

d'améliorer les opportunités de migration sûre et régulière pour les femmes, en renforçant leur impact positif sur le développement et en réduisant les risques et les violations de leurs droits fondamentaux. Le FMMD est un espace idéal pour discuter de l'importance d'une approche intersectionnelle entre les autorités en charge des questions de migration, les autres agences gouvernementales compétentes et les principales parties prenantes afin de répondre aux conditions, aux besoins et au potentiel uniques des femmes migrantes et d'identifier de possibles solutions et partenariats qui peuvent bénéficier aux individus et aux pays d'origine, de transit et de destination.

Dans ce cadre, la table ronde 1 a pour objectifs de :

- Favoriser la collaboration entre les autorités en charge des questions de migration, les agences gouvernementales et les parties prenantes concernées afin d'explorer les défis, les opportunités, les pratiques et les solutions qui renforcent l'impact positif des femmes migrantes dans la société.
- Renforcer le rôle des gouvernements locaux, de la société civile et des organisations de jeunesse et l'engagement du secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui soutiennent le bien-être et l'intégration des femmes migrantes grâce à de meilleures voies de migration régulière.
- Mettre en évidence et promouvoir la reconnaissance des contributions majeures des femmes migrantes au développement économique, social et culturel de leurs sociétés d'origine et de destination.
- Faciliter la création et le perfectionnement de mécanismes qui renforcent et favorisent l'inclusion des femmes migrantes dans les emplois à bas et à haut salaire, en tenant compte du fait qu'un plus grand nombre de travailleuses contribuent à la mise en place d'une meilleure économie.
- Promouvoir les engagements et les partenariats multipartites pour mettre en œuvre des solutions innovantes.

Projet de questions directrices

1^{ère} consultations – Genève, les 6-7 novembre 2024.

Les premières consultations ont pour objectif de cartographier à la fois les défis et les opportunités pour les femmes migrantes pendant le cycle de migration. Les questions suivantes seront discutées autour de tables rondes multipartites de 5 à 8 participants.

1. *Les femmes sont souvent confrontées à des risques et à des obstacles tout au long du cycle de migration. Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les femmes migrantes selon votre expérience ? Veuillez partager des exemples liés à votre expérience professionnelle et personnelle.*
2. *Les femmes migrantes sont également des personnes qui réussissent et qui bénéficient de la migration comme opportunité de développement à travers l'éducation, l'acquisition de compétences, l'emploi, la recherche, la créativité, l'innovation. D'après votre expérience, quelles sont les opportunités offertes aux femmes par la migration ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de ces questions directrices lors de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la première série de consultations seront consignés dans une note de synthèse, qui sera ensuite communiquée par écrit à tous les participants. Ces résultats seront ensuite présentés au début des consultations de la deuxième table ronde afin

d'assurer la continuité et la progression des discussions tout au long du programme, permettant ainsi de capitaliser sur chaque étape du processus.

2^{ème} consultations – Genève, les 12-13 février 2025

Les deuxièmes consultations visent à faciliter l'échange de politiques et de pratiques entre différents pays, régions et parties prenantes.

1. *Les politiques et pratiques migratoires liées à l'éducation, au travail, à l'intégration, au regroupement familial et à de nombreux autres secteurs peuvent avoir un impact significatif sur la capacité des femmes migrantes à surmonter les obstacles existants et qui subsistent tout au long du cycle migratoire. Quelles politiques et pratiques connaissez-vous/avez-vous utilisées pour contribuer à améliorer la situation (par exemple, législation nationale, accords de coopération, programmes, projets, services, initiatives, etc.) ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de cette question directrice au cours de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la deuxième série de consultations seront consignés dans une note de synthèse. Les résultats de la première et de la deuxième table ronde seront communiqués par écrit à tous les participants et seront présentés au début de la troisième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions au fur et à mesure de l'avancement du programme, ce qui permettra de tirer parti de chaque étape du processus.

3^{ème} consultations – Genève, les 4-5 juin 2025

Les troisièmes consultations ont pour objectif de favoriser une discussion concrète autour de solutions et d'engagements possibles qui peuvent promouvoir l'un des objectifs de la table ronde en s'appuyant sur les résultats des deux premiers cycles de consultation décrits ci-dessus.

1. *Les discussions passées ont mis en évidence les défis, les opportunités et les exemples de politiques et de pratiques de différentes parties du monde. Quelles sont les solutions possibles qui pourraient contribuer à améliorer les opportunités pour les femmes migrantes tout au long du cycle migratoire ?*

Le 15^{ème} Sommet du FMMD

Lors du 15^{ème} Sommet, les discussions permettront aux participants de s'appuyer sur les résultats du processus préparatoire en se concentrant sur les solutions et les partenariats.

Table ronde 2 – Les enfants et les jeunes en mouvement : vecteurs d’innovation pour le développement de demain

Migrer en tant qu’enfant ou jeune adulte peut être une expérience qui change une vie et qui aura un impact profond et durable sur les individus, leurs familles, les communautés d’accueil et le pays d’origine. La migration peut élargir les opportunités pour les enfants et les jeunes adultes, leur permettant d’accéder à de nouvelles connaissances, de développer des compétences techniques et sociales pour l’avenir et de découvrir leurs talents, en mettant en valeur le pouvoir d’innovation dont les jeunes disposent.

Compte tenu des déséquilibres démographiques croissants et du vieillissement de la population, les économies recherchent de plus en plus de jeunes migrants pour leurs compétences et leurs talents prometteurs, ce qui fait de l’accès à l’éducation et aux opportunités de travail, à tous les niveaux de compétences et de salaire, un aspect essentiel de l’expérience des jeunes migrants. Par conséquent, se concentrer sur l’éducation des enfants migrants est un investissement pour l’avenir, qui profite aux individus ainsi qu’aux pays et à la société dans son ensemble.

Cependant, lorsque les jeunes migrants sont confrontés à des conditions précaires et à l’exclusion sociale, leur accès aux droits internationalement reconnus peut être compromis : les enfants et les mineurs sont souvent exposés à diverses formes de vulnérabilités, à des défis et des risques de violence, d’abus et d’exploitation, en particulier s’ils migrent de manière irrégulière et/ou non accompagnés. Cette situation les expose à des mesures de détention des migrants, particulièrement préjudiciables pour les enfants et les mineurs.

Pour que les contributions des jeunes migrants soient pleinement réalisées, les politiques publiques dans divers secteurs doivent se concentrer sur des domaines clés tels que l’éducation, la formation professionnelle, le travail, ainsi que sur la prise en compte des besoins physiques et psychosociaux. Une approche solide, fondée sur les droits humains, dans les politiques migratoires et les domaines connexes peut garantir que les pays qui recherchent et accueillent les jeunes migrants (travailleurs à haut et à bas salaire) leur offrent un accès adéquat aux protections sociales et socio-professionnelles ainsi qu’aux droits fondamentaux.

Cette approche peut permettre aux jeunes migrants de s’épanouir, de réaliser leur plein potentiel et de contribuer à l’innovation et au développement durable de leurs sociétés d’accueil et de leurs pays d’origine.

Approches et objectifs

Compte tenu de la nature multipartite du FMMD, la présidence colombienne souhaite engager les États membres et les parties prenantes du FMMD dans un dialogue constructif sur la manière de renforcer l’impact positif des enfants et des jeunes migrants sur le développement tout en promouvant leurs droits fondamentaux. Le FMMD est un espace idéal pour discuter de l’importance d’une approche intersectionnelle entre les autorités en charge des questions de migration, d’autres agences gouvernementales compétentes et les principales parties prenantes,

qui peut conduire au développement de solutions innovantes et de solutions incluant une pluralité d'acteurs et d'Etats pour mettre en valeur le plein potentiel des enfants et des jeunes migrants, tout en garantissant l'accès et la mise en œuvre de leurs droits fondamentaux.

Dans ce cadre, la table ronde 2 a pour objectif de :

- Encourager la collaboration entre les autorités en charge des migrations, les agences gouvernementales et les parties prenantes concernées afin d'explorer les défis, les opportunités, les pratiques et les solutions qui peuvent aider à exploiter pleinement le potentiel des enfants et des jeunes migrants.
- Animer les discussions sur l'importance de la continuité des procédures de résidence et de régularisation pour les enfants migrants et leurs familles afin de faciliter l'éducation des jeunes, l'emploi, le retour régularisé et les options de séjour.
- Promouvoir des politiques d'éducation publique qui facilitent l'accès à l'éducation à tous les niveaux et la reconnaissance des compétences.
- Répondre aux besoins spécifiques des mineurs sans papiers et non accompagnés et promouvoir un espace d'échange de retours d'expérience en matière de protection des enfants et des adolescents migrants, en tenant compte également des défis imposés par la pandémie et d'autres contextes pertinents.
- Dynamiser la coopération entre la diaspora, les organisations de protection des droits des migrants et des enfants et les autres organisations de la société civile pour renforcer les politiques publiques et coordonner la prestation de services et la protection des droits dans les pays d'accueil et de transit.
- Engager les enfants et les jeunes dans des solutions innovantes et avant-gardistes qui répondent aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes migrants et qui permettent de renforcer leur rôle dans le développement durable des pays d'accueil et d'origine.

Projet de questions directrices

1^{ère} consultations – Genève, les 6-7 novembre 2024.

Les premières consultations ont pour objectif de cartographier à la fois les défis et les opportunités pour les jeunes migrants pendant le cycle de migration. Les questions suivantes seront discutées autour de tables rondes multipartites de 5 à 8 participants.

1. *Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes migrants tout au long du cycle de migration ? Veuillez partager des exemples liés à votre expérience professionnelle ou personnelle.*
2. *Quelles sont les opportunités qui peuvent être exploitées pour garantir que les enfants et les jeunes migrants puissent exploiter pleinement leur potentiel et devenir des individus performants en accord avec leurs talents ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de ces questions directrices lors de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la première série de consultations seront consignés dans une note de synthèse, qui sera ensuite communiquée par écrit à tous les participants. Ces résultats seront ensuite présentés au début des consultations de la deuxième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions tout au long du programme, permettant ainsi de capitaliser sur chaque étape du processus.

2^{ème} consultations – Genève, les 12-13 février 2025

Les deuxièmes consultations ont pour objectif de faciliter l'échange de politiques et de pratiques entre différents pays, régions et parties prenantes.

- 1. Les politiques et pratiques migratoires liées à l'éducation, au travail, à l'intégration, au regroupement familial et à de nombreux autres secteurs peuvent avoir un impact significatif sur la capacité des enfants et des jeunes migrants à surmonter les obstacles existants tout au long du cycle migratoire. Quelles politiques et pratiques connaissez-vous/avez-vous utilisées concrètement pour contribuer à améliorer la situation des enfants et des jeunes migrants, à répondre à leurs besoins, à protéger leurs droits fondamentaux et à favoriser leur contribution positive au développement ? (par exemple, législation nationale, accords de coopération, programmes, projets, services, initiatives, etc.).*

Les délégués auront la possibilité de discuter de cette question directrice au cours de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la deuxième série de consultations seront consignés dans une note de synthèse. Les résultats de la première et de la deuxième table ronde seront communiqués par écrit à tous les participants et seront présentés au début de la troisième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions au fur et à mesure de l'avancement du programme, ce qui permettra de tirer parti de chaque étape du processus.

3^{ème} consultations – Genève, les 4-5 juin 2025

La troisième table ronde de consultations a pour objectif de promouvoir une discussion concrète autour de solutions et d'engagements possibles qui peuvent promouvoir l'un des objectifs de la table ronde en s'appuyant sur les résultats des deux premiers cycles de consultation décrits ci-dessus.

- 1. Les discussions passées ont mis en évidence les défis, les opportunités et les exemples de politiques et de pratiques de différentes parties du monde. Quelles sont les solutions possibles qui pourraient contribuer à améliorer les opportunités pour les enfants et les jeunes migrants tout au long du cycle de migration ?*

Le 15^{ème} Sommet du FMMD

Lors du 15^{ème} Sommet, les discussions permettront aux participants de s'appuyer sur les résultats du processus préparatoire en se concentrant sur les solutions et les partenariats.

Table ronde 3 - L'interaction des médias et de la culture pour construire et déconstruire la réalité de la migration

La migration est devenue un sujet central dans les débats médiatiques et politiques, dominé par des représentations sensationnalistes et des perspectives conflictuelles amplifiées par les réseaux sociaux. Souvent dépeintes comme un phénomène en expansion d'une ampleur sans précédent, associé à des flux irréguliers et à des crises humanitaires, la migration est soit vilipendée, soit glorifiée et les migrants sont soit présentés comme une menace, soit comme des victimes. Cela reflète des valeurs et des croyances dominantes opposées et exacerbe la polarisation entre les points de vue pro- et anti-migration, contribuant à nourrir une culture de la migration caractérisée par des perspectives conflictuelles, dans laquelle l'espace d'apprentissage et de compréhension de la réalité est marginalisé et les possibilités de dialogue constructif se réduisent.

En réalité, malgré les descriptions répandues et récurrentes de la migration comme un phénomène croissant et incontrôlable, le nombre de personnes migrant au-delà des frontières nationales est resté stable à environ 3 % de la population mondiale au cours des dernières décennies (il est actuellement estimé à 3,6 %, soit 281 millions⁴), alors que des éléments indiquent qu'il était probablement plus élevé à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle.⁵ La plupart des migrations sont régulières et sûres. Des études montrent que la migration s'aligne sur les demandes du marché du travail, fournissant des travailleurs là où ils sont le plus nécessaires et que l'immigration tend à accroître la taille totale de l'économie, de la main-d'œuvre et des emplois dans les contextes concernés. Dans l'ensemble, la migration est un moteur de développement qui crée des avantages pour les migrants, les communautés et les pays. Cependant, la migration pose également des défis importants et, lorsqu'elle se produit dans des circonstances irrégulières, elle crée des vulnérabilités extrêmes et ouvre des possibilités de violence, d'abus et d'exploitation.

Pour favoriser un dialogue plus éclairé et constructif sur la migration et le développement, il est important que le vaste corpus de connaissances sur la migration, développé par les chercheurs, les analystes et les organisations internationales au cours des dernières décennies, soit facilement accessible aux médias et partagé avec le public afin de mieux documenter les débats. L'interaction dynamique entre les médias et la représentation de la migration est une question clé pour les décideurs politiques, car les récits toxiques alimentent le racisme et la xénophobie et nuisent aux individus et aux communautés. La migration n'est ni une menace pour la société ni la solution à tous les problèmes ; c'est un phénomène complexe qui nécessite de nouvelles voies

⁴ OIM. (2023) État de la migration dans le monde.

⁵ de Haas, H. (2023).

de dialogue dans les cercles publics et politiques pour que ce phénomène soit mieux compris et géré efficacement.

Approche et objectifs

Compte tenu de la nature multipartite du FMMD, la présidence colombienne souhaite engager les États membres et les parties prenantes du FMMD dans un dialogue constructif sur la manière d'améliorer la compréhension de la migration et du développement dans les médias et dans la culture contemporaine, en réduisant les récits falsifiés ou plutôt en élargissant les récits mieux informés. Le FMMD est un espace idéal pour discuter de l'importance d'une approche intersectionnelle entre les autorités gouvernementales, les parties prenantes clés et les médias pour alimenter un discours public mieux informé sur la migration.

Dans ce cadre, la table ronde 3 a pour objectifs de :

- Discuter des récits dominants sur la migration et du rôle des médias et de la communication dans la formation des perceptions et du discours public sur la migration et le développement.
- Analyser et mettre en évidence les tendances émergentes en matière de désinformation et de mésinformation liées à la migration, ainsi qu'échanger des expériences sur les moyens efficaces de discuter et d'informer sur la migration.
- Faciliter une plateforme de dialogue entre les parties prenantes pour favoriser des initiatives et des collaborations innovantes liées à l'amélioration de la communication sur la migration.

Projet de questions directrices

1^{ère} consultations – Genève, les 6-7 novembre 2024.

Les premières consultations ont pour objectif de cartographier à la fois les défis et les opportunités pour les femmes migrantes pendant le cycle de migration. Les questions suivantes seront discutées autour de tables rondes multipartites de 5 à 8 participants.

1. *Les informations sur la migration circulent via de nombreux types de médias, notamment les réseaux sociaux, qui sont de plus en plus utilisés comme source d'information en remplacement des médias. Quels sont les principaux **défis** à relever pour lutter contre la désinformation et la mésinformation sur la migration ?*
2. *Quelles sont les **opportunités** qui peuvent être exploitées pour favoriser la collaboration entre les décideurs politiques, la société civile, le secteur privé, les gouvernements locaux et les médias afin de lutter contre les récits néfastes et falsifiés sur la migration et de promouvoir des informations précises et des analyses de qualité basées sur des données et des recherches ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de ces questions directrices lors de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la première série de consultations seront consignés dans une note de synthèse, qui sera ensuite communiquée par écrit à tous les participants. Ces

résultats seront ensuite présentés au début des consultations de la deuxième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions tout au long du programme, permettant ainsi de capitaliser sur chaque étape du processus.

2^{ème} consultations – Genève, les 12-13 février 2025

Les deuxièmes consultations ont pour objectif de faciliter l'échange de politiques et de pratiques entre différents pays, régions et parties prenantes.

1. *Quelles politiques, outils et pratiques avez-vous utilisés, rencontrés, promus ou contribué à développer pour contrer les récits faux ou mal informés sur la migration ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de cette question directrice au cours de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la deuxième série de consultations seront consignés dans une note de synthèse. Les résultats de la première et de la deuxième table ronde seront communiqués par écrit à tous les participants et seront présentés au début de la troisième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions au fur et à mesure de l'avancement du programme, ce qui permettra de tirer parti de chaque étape du processus.

3^{ème} consultations – Genève, les 4-5 juin 2025

Les troisièmes consultations ont pour objectif de promouvoir une discussion concrète autour de solutions et d'engagements possibles qui peuvent promouvoir l'un des objectifs de la table ronde en s'appuyant sur les résultats des deux premiers cycles de consultation décrits ci-dessus.

1. *Quelles solutions et quels engagements peuvent être promus pour contribuer à créer un récit mieux informé sur la migration et le développement ?*

Le 15^{ème} Sommet du FMMD

Lors du 15^{ème} Sommet, les discussions permettront aux participants de s'appuyer sur les résultats du processus préparatoire en se concentrant sur les solutions et les partenariats.

Table ronde 4 – Changement climatique : Des voies sûres de travail comme pont vers la prospérité

À mesure que la fréquence et la gravité des catastrophes climatiques augmentent, les gouvernements et les communautés seront de plus en plus contraints de prioriser l'adaptation et de mettre en œuvre des solutions durables, fondées sur les droits et axées sur le long terme. Si la migration peut offrir aux populations touchées une stratégie d'adaptation au changement climatique et contribuer à une croissance économique durable, l'expérience des pays en développement a montré que les engagements financiers des pays développés en matière d'aide pour couvrir leurs coûts d'adaptation n'ont guère été respectés, créant ainsi une forte pression financière sur les pays du Sud. En outre, le succès de la migration en tant que stratégie d'adaptation dépend de la sécurité et de la régularité des voies de migration et de la possibilité de parvenir à un développement résilient face au climat. La coopération internationale et la mise à disposition de moyens suffisants, durables et prévisibles pour atténuer les effets du changement climatique et intégrer la résilience climatique dans la planification des migrations sont à la fois une nécessité et une opportunité. La promotion de pratiques durables et résilientes au climat est également essentielle pour une transition juste⁶. Par conséquent, le dialogue doit se poursuivre à tous les niveaux de la société, impliquant les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, afin de garantir que la migration de main-d'œuvre se déroule par des voies régulières et fondées sur les droits, en conjonction avec la coopération internationale visant à combler le déficit de financement climatique, qui s'élève à plusieurs milliers de milliards de dollars américains par an⁷.

Dans le même temps, la demande de compétences vertes⁸ augmente et dépasse actuellement l'offre de main-d'œuvre. Ce déficit de compétences se manifeste à tous les niveaux et affecte négativement les employeurs, les entreprises et des industries entières dans le monde, ce qui a un impact significatif sur les perspectives économiques globales des pays et des régions. Il est crucial d'anticiper les compétences nécessaires dans les secteurs connexes et de former les travailleurs pour favoriser l'adaptation tout en contribuant à une transition juste. Actuellement, les voies juridiques disponibles pour les populations affectées par le climat relèvent principalement de régimes de protection temporaire, ce qui augmente le risque d'exploitation et limite les résultats en matière de développement. Il est nécessaire d'envisager des voies améliorées capables de promouvoir des communautés plus résilientes, de faciliter l'intégration socio-économique et d'exploiter un large éventail d'avantages liés aux compétences, aux transferts de fonds et à la croissance économique pour les nations et les communautés du monde entier.

⁶ Une transition juste peut être comprise comme un processus qui « promeut des économies écologiquement durables d'une manière inclusive, en créant des opportunités de travail décent, en réduisant les inégalités sans laisser personne de côté » (CIT.111/Record No. 7A).

⁷ CCNUCC. (2021). *Determination of the needs of developing country Parties*.

⁸ ONUDI. (2022). *Connaissances, aptitudes, valeurs et attitudes nécessaires pour vivre dans une société durable et économe en ressources, la développer et la soutenir*

Par ailleurs, le changement climatique a tendance à avoir un impact disproportionné sur les communautés marginalisées, en particulier dans les pays en développement, qui sont plus vulnérables à ses effets. Il est impératif d'adopter une approche internationale face à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, intégrant divers secteurs du gouvernement, de la société civile et du secteur privé, ainsi que des efforts renouvelés dans la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, afin de commencer à s'attaquer à la complexité de ce défi. Les groupes de la diaspora jouent un rôle crucial dans le soutien aux efforts d'adaptation au climat. Les stratégies visant à exploiter leurs connaissances, leurs compétences et leurs ressources financières peuvent renforcer la résilience dans les pays d'origine et de destination. La nécessité d'aborder ces questions sous l'angle des droits humains est devenue de plus en plus évidente⁹.

Le soutien à l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique dans les pays en développement est d'autant plus important qu'il répond à deux objectifs complémentaires. Le premier est de permettre une transition juste et une adaptation appropriée. Le second, tout aussi important, consiste à préserver les connaissances autochtones et locales et à encourager les mesures culturellement appropriées pour lutter contre le changement climatique et préserver les écosystèmes clés, deux éléments essentiels pour lutter contre les taux alarmants d'appauvrissement de la biodiversité.

Approche et objectifs

Étant donné la nature multipartite du FMMD, la Présidence colombienne souhaite engager les États membres et les parties prenantes du FMMD dans un dialogue constructif sur **la manière d'améliorer les possibilités de migration sûre et régulière dans le contexte du changement climatique. Cela vise à favoriser les opportunités d'adaptation pour les populations touchées, à promouvoir la croissance du développement durable et une transition juste.** Le FMMD est un espace idéal pour discuter de l'importance d'une approche intersectionnelle entre les autorités migratoires, les autres agences gouvernementales pertinentes et les principales parties prenantes, afin de répondre aux conditions uniques, aux besoins et au potentiel de la mobilité induite par le climat, tout en identifiant des solutions et des partenariats potentiels qui peuvent bénéficier aux individus et aux pays d'origine, de transit et de destination.

Dans ce cadre, la table ronde 4 a pour objectifs de :

- Discuter et explorer l'impact positif potentiel des politiques intégrées qui alignent la mobilité humaine et les stratégies de travail sur le changement climatique par le biais de voies de migration régulières dédiées.
- Étudier des initiatives ciblées de développement des compétences et de renforcement des capacités en partenariat avec le secteur privé pour les communautés touchées par le changement climatique. Ces programmes devraient se concentrer sur l'obtention des

⁹ Comme le montrent la Cour interaméricaine des droits de l'homme et la Commission interaméricaine des droits de l'homme, entre autres.

compétences nécessaires pour garantir des moyens de subsistance stables et contribuer aux économies des pays d'accueil.

- Promouvoir des mesures visant à répondre aux déplacements dus aux changements climatiques grâce à des infrastructures adéquates, en étroite collaboration avec les gouvernements locaux et les organisations de la société civile.
- Examiner les possibilités liées aux programmes de recrutement pour les populations touchées, afin de leur permettre de contribuer au marché du travail tout en leur fournissant des moyens de subsistance durables.
- Promouvoir des stratégies d'adaptation au climat et de migration inclusives et équitables qui tiennent compte des besoins et des vulnérabilités propres aux groupes marginalisés, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les populations autochtones, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Projet de questions directrices

1^{ère} consultations – Genève, les 6 et 7 novembre 2024

Les premières consultations visent à identifier les défis et les opportunités liés à l'impact du changement climatique sur la mobilité humaine, les partenariats public-privé et l'innovation dans les secteurs vert et bleu, ainsi qu'aux partenariats de formation et aux voies de migration régulières. Les questions suivantes seront discutées lors de tables rondes multipartites réunissant de 5 à 8 participants.

1. *Quels sont les principaux **défis** à relever pour promouvoir des mesures d'adaptation et des voies de migration régulières pour les populations affectées par le climat ?*
2. *Quelles sont les **opportunités** liées à la promotion des mesures d'adaptation et des voies de migration régulières pour les populations affectées par le climat ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de ces questions directrices lors de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la première série de consultations seront consignés dans une note de synthèse, qui sera ensuite communiquée par écrit à tous les participants. Ces résultats seront ensuite présentés au début des consultations de la deuxième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions tout au long du programme, permettant ainsi de capitaliser sur chaque étape du processus.

2^{èmes} consultations – Genève, les 12 et 13 février 2024

Les deuxièmes consultations visent à faciliter l'échange de politiques et de pratiques entre les différents pays, régions et parties prenantes.

1. *D'après votre expérience, quels sont les politiques, les programmes et les outils qui peuvent contribuer aux mesures d'atténuation et d'adaptation pour les communautés et les individus touchés par les nouvelles réalités climatiques ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de cette question directrice au cours de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la deuxième série de consultations seront consignés dans une note de synthèse et seront communiqués par écrit à tous les participants. Les résultats seront présentés au début des consultations de la troisième table ronde, garantissant ainsi la continuité et la progression des discussions au fil du programme.

3^{ème} consultations – Genève, les 4-5 juin 2025

Les troisièmes consultations visent à encourager une discussion concrète sur les solutions et engagements possibles pour promouvoir les objectifs identifiés lors des précédentes tables rondes, en s'appuyant sur les résultats obtenus.

- 1. Les discussions ont mis en évidence les défis, les opportunités et les exemples de politiques et de pratiques provenant de différentes parties du monde. Quelles solutions possibles pourraient améliorer les perspectives des personnes touchées par le changement climatique tout en contribuant à une croissance économique durable ?*

Le 15^{ème} Sommet du FMMD

Lors du 15^{ème} Sommet, les discussions permettront aux participants de s'appuyer sur les résultats du processus préparatoire en se concentrant sur les solutions et les partenariats.

Table ronde 5 - Coopération et intégration régionales pour promouvoir des migrations sûres et régulières au service du développement

L'intégration régionale et transfrontalière, qui consiste à aligner un ensemble de politiques, de pratiques et de systèmes entre pays voisins, est essentielle pour optimiser les avantages de la migration pour le développement économique et social des territoires. La majorité des migrations se déroule à l'intérieur du pays (13,1 % de la population mondiale sont des migrants internes¹⁰, contre 3,6 % pour les migrants internationaux¹¹), tandis que les migrations internationales se concentrent principalement au sein des frontières régionales. Cette réalité souligne l'importance de la coopération au sein des régions entre les gouvernements nationaux et locaux, les communautés de migrants, les organisations de la société civile et le secteur privé. La coopération régionale est indispensable pour garantir que les migrations soient sûres, régulières et bénéfiques pour tous, en minimisant les défis liés aux migrations irrégulières, notamment l'essor de la criminalité organisée à but lucratif, y compris la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants.

L'intégration régionale favorise le partage des ressources, des informations et des bonnes pratiques pour faciliter une circulation sécurisée et la protection des droits des migrants. Elle encourage également l'élaboration de politiques qui peuvent profiter aux pays d'origine, de transit et d'accueil, en favorisant la croissance économique et la stabilité.

Les cadres de coopération régionale permettent de simplifier les parcours réguliers, en facilitant les déplacements pour le travail, l'éducation ou le regroupement familial. Cette intégration est essentielle pour une approche coordonnée et humaine de la migration, garantissant la sécurité et maximisant les avantages pour toutes les parties concernées. Grâce à la coopération, l'intégration régionale met au cœur des discussions la protection des droits humains des migrants et leur contribution au développement durable des communautés dans lesquelles ils vivent.

En harmonisant les normes du travail et en promouvant la protection sociale des travailleurs migrants, les cadres de coopération régionale peuvent contribuer à créer des conditions équitables, à prévenir la concurrence déloyale et à promouvoir les opportunités économiques pour tous. En fin de compte, l'intégration régionale peut libérer tout le potentiel de la migration en maximisant ses avantages économiques et sociaux tout en sauvegardant les droits des travailleurs migrants.

¹⁰ de Haas. (2023). *How Migration Really Works*, p. 27.

¹¹ OIM (2023). *État de la migration dans le monde*.

Approche et objectifs

Étant donné la nature multipartite du FMMD, la Présidence colombienne souhaite engager les États membres et les parties prenantes du FMMD dans un dialogue constructif sur **la manière d'améliorer les possibilités de parcours migratoires sûrs et réguliers par le biais de la coopération et de l'intégration régionales**. Le FMMD offre un cadre idéal pour discuter de l'importance d'une approche intersectionnelle entre les autorités migratoires, les autres agences gouvernementales concernées et les principales parties prenantes. Cette approche vise à aborder les conditions, besoins et potentiels uniques des migrants se déplaçant à travers les frontières au sein des régions, tout en identifiant des solutions et des partenariats susceptibles de bénéficier tant aux individus qu'aux pays d'origine, de transit et de destination.

Dans ce cadre, la table ronde 5 vise à :

- Discuter des cadres régionaux existants, de leur fonctionnement, de leurs acteurs et identifier les défis, les opportunités et le potentiel de nouveaux partenariats.
- Appeler à une action en faveur d'une coopération accrue entre les États au niveau régional, tant en matière de migration que dans d'autres domaines d'action connexes.
- Renforcer l'intégration régionale pour améliorer la sécurité et l'efficacité de la coopération transfrontalière, garantir un traitement humain des migrants et lutter contre la traite et le trafic des êtres humains, en facilitant les voies de migration régulières et en promouvant la collaboration économique.
- Promouvoir la coopération avec les gouvernements locaux, les communautés de migrants, la société civile, les jeunes et le secteur privé.
- Aligner les politiques et les pratiques afin de permettre aux États de mieux gérer les flux migratoires, de protéger les droits des migrants et de renforcer la stabilité et le développement régionaux, en soutenant des partenariats durables.
- Rationaliser la reconnaissance des qualifications académiques et techniques au sein des régions pour améliorer l'accès aux marchés du travail à tous les niveaux de compétences.

Projet de questions directrices

1^{ère} consultations – Genève, les 6 et 7 novembre 2024

Les premières consultations visent à identifier les défis et les opportunités de la coopération régionale. Les questions suivantes seront discutées autour de tables rondes multipartites réunissant de 5 à 8 participants.

1. *L'intégration régionale est essentielle pour maximiser les avantages de la migration transfrontalière entre pays voisins. Quels sont les **défis** associés aux mesures d'intégration régionale en matière de migration ?*

Quelles sont les **opportunités** que peut promouvoir une plus grande intégration régionale Les délégués auront la possibilité de discuter de ces questions directrices lors de deux séries de

discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la première série de consultations seront consignés dans une note de synthèse, qui sera ensuite communiquée par écrit à tous les participants. Ces résultats seront ensuite présentés au début des consultations de la deuxième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions tout au long du programme, permettant ainsi de capitaliser sur chaque étape du processus.

2^{ème} consultations – Genève, les 12-13 février 2025

Les deuxièmes consultations visent à faciliter l'échange de politiques et de pratiques entre les différents pays, régions et parties prenantes.

- 1. Quels sont les exemples de politiques et de pratiques réussies qui favorisent l'intégration régionale et profitent à la fois aux communautés et aux migrants ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de cette question directrice au cours de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la deuxième série de consultations seront consignés dans une note de synthèse et seront communiqués par écrit à tous les participants. Ils seront ensuite présentés au début des consultations de la troisième table ronde, garantissant ainsi la continuité et la progression des discussions au fil du programme.

3^{ème} consultations – Genève, les 4-5 juin 2025

Les troisièmes consultations visent à encourager une discussion concrète sur les solutions et engagements possibles pour promouvoir les objectifs identifiés lors des précédentes tables rondes, en s'appuyant sur les résultats obtenus.

- 1. Les discussions ont mis en évidence les défis, les opportunités et les exemples de politiques et de pratiques provenant de différentes parties du monde. Quelles sont les solutions possibles pour renforcer l'intégration régionale ?*

Le 15^{ème} Sommet du FMMD

Lors du 15^{ème} Sommet, les discussions permettront aux participants de s'appuyer sur les résultats du processus préparatoire en se concentrant sur les solutions et les partenariats.

Table ronde 6 - Nouvelles technologies et numérisation : Améliorer la gestion des migrations et les voies de migration régulière

Les nouvelles technologies et la numérisation des services ont le potentiel d'améliorer considérablement la gestion des migrations et de renforcer les parcours migratoires réguliers. L'utilisation de plateformes numériques, de systèmes biométriques, de l'intelligence artificielle (IA) et de la blockchain peut garantir des processus plus sûrs, plus efficaces et plus transparents en fournissant des données précises et actualisées sur les tendances migratoires, les schémas et leurs impacts, tout en aidant à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Ces technologies peuvent améliorer l'efficacité et l'efficacité des systèmes migratoires, garantir le respect des normes juridiques et éthiques, renforcer la protection et les droits des migrants en facilitant l'accès à l'information et aux services. En outre, les nouvelles technologies peuvent promouvoir la collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les agences gouvernementales, les gouvernements locaux, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé, permettant ainsi l'élaboration de politiques et des programmes plus cohérents.

Les plateformes de médias sociaux jouent également un rôle crucial en permettant aux migrants d'accéder à l'information et de prendre des décisions éclairées : elles sont faciles à utiliser, abordables et permettent de se connecter avec des personnes d'autres pays¹². Cependant, elles sont aussi largement utilisées par les réseaux de passeurs pour promouvoir leurs services et proposer des « forfaits tout compris » pour la migration irrégulière, ce qui peut conduire à la désinformation, à la tromperie ou à la fraude.

Les risques existent également en termes de violation de la vie privée et de la sécurité, de discrimination et d'exclusion, de fracture numérique et d'inégalités, ainsi que de dilemmes éthiques et juridiques. Il est primordial de garantir la confidentialité et la sécurité des données, en particulier lorsqu'il s'agit d'informations personnelles sensibles. Il faut également s'attaquer à la fracture numérique pour garantir un accès équitable aux outils numériques. D'ici 2023, près de 2,6 milliards de personnes ne seront toujours pas connectées à l'internet, ce qui signifie que seulement 67 % de la population mondiale aura accès aux services en ligne¹³. Cela signifie un accès inégal à l'information, aux droits et aux services, y compris les possibilités de migration régulière, les soins de santé, l'éducation et les possibilités d'emploi. Il est également crucial de renforcer les capacités des autorités migratoires et des autres parties prenantes afin qu'elles puissent utiliser efficacement les nouvelles technologies. Cela comprend la formation et

¹² Mixed Migration Centre (2024) Online communities: How do people on the move to North America use social media? Available at: <https://mixedmigration.org/resource/people-on-themove-north-america-social-media/>

¹³ Union Internationale des Télécommunications (2023).

l'éducation à l'utilisation des outils et systèmes numériques, ainsi que le développement de l'infrastructure et des ressources nécessaires.

L'intégration des technologies numériques dans les migrations peut être très bénéfique pour les migrants et les pays d'accueil en facilitant des parcours réguliers, le transfert de connaissances et l'inclusion de la main-d'œuvre, mais seulement si les défis associés sont bien gérés. Un débat sur les implications et les impacts des nouvelles technologies sur la migration est nécessaire pour garantir que ces outils sont utilisés de manière responsable et éthique.

Approche et objectifs

Compte tenu de la nature multipartite du FMMD, la présidence colombienne souhaite engager les États membres et les parties prenantes du FMMD dans un dialogue constructif sur la manière d'améliorer les possibilités de voies d'accès sûres et régulières par le biais de la technologie. Le FMMD est un espace idéal pour discuter de l'importance d'une approche intersectionnelle entre les autorités migratoires, les autres agences gouvernementales concernées et les principales parties prenantes afin de relever les défis et les opportunités liés au progrès technologique et d'identifier les solutions et les partenariats possibles qui peuvent bénéficier aux individus et aux pays d'origine, de transit et de destination.

Dans ce cadre, la table ronde 6 vise à :

- Identifier les principales tendances et innovations de la numérisation et des nouvelles technologies pour les parcours migratoires réguliers, telles que les visas électroniques, les services d'apostille électronique, l'identité numérique, les services d'information basés sur les chatbots, l'utilisation de la biométrie, de la blockchain, de l'intelligence artificielle et du Big Data pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques migratoires.
- Explorer les possibilités liées à la promotion d'un accès plus équitable aux services numériques afin de faciliter les parcours migratoires réguliers pour l'éducation et le travail à tous les niveaux de compétences.
- Discuter des risques et des défis liés à la numérisation, aux nouvelles technologies et aux médias sociaux du point de vue des migrants, des États et des autres parties prenantes, y compris les implications éthiques, juridiques et sociales telles que la fracture numérique, y compris les disparités entre les sexes, et les risques de biais systémiques dans les outils d'intelligence artificielle.
- Échanger des pratiques et des enseignements sur la numérisation, les nouvelles technologies et les médias sociaux afin d'améliorer les voies de migration régulière, l'intégration et l'inclusion sociale des migrants dans la société.
- Explorer les possibilités de partenariats multipartites innovants pour tirer parti de la technologie afin d'améliorer la coopération internationale entre les gouvernements ainsi que les collaborations entre les secteurs public et privé au profit des individus et de la société.

Projet de questions directrices

1^{ère} consultations – Genève, les 6 et 7 novembre 2024

Les premières consultations en table ronde visent à identifier les défis et les opportunités de la coopération régionale. Les questions suivantes seront discutées autour de tables rondes multipartites de 5 à 8 participants.

1. *Selon vous, quels sont les **défis** liés à l'utilisation des nouvelles technologies et à la numérisation des services dans le domaine de la migration ?*
2. *Selon vous, quelles sont les **opportunités** liées à l'utilisation des nouvelles technologies et à la numérisation des services qui peuvent être exploitées pour améliorer les services de migration ?*

Les délégués auront la possibilité de discuter de ces questions directrices lors de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la première série de consultations seront consignés dans une note de synthèse, qui sera ensuite communiquée par écrit à tous les participants. Ils seront ensuite présentés au début des consultations de la deuxième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions tout au long du programme, permettant ainsi de capitaliser sur chaque étape du processus.

2^{ème} consultations – Genève, les 12-13 février 2025

La deuxième table ronde vise à faciliter l'échange de politiques et de pratiques entre les différents pays, régions et parties prenantes.

1. *D'après votre expérience, quels exemples de technologies peuvent contribuer à améliorer l'élaboration des politiques migratoires et à renforcer les voies de migration régulière, ainsi que l'efficacité des services dans le domaine de la migration ? Si vous avez directement expérimenté ou contribué à tester de nouvelles politiques, services, outils numériques, applications, veuillez partager les leçons apprises avec les autres participants.*

Les délégués auront la possibilité de discuter de cette question directrice au cours de deux séries de discussions successives à différentes tables. Une restitution en plénière permettra de recueillir les points de vue de la salle. Les résultats de la deuxième série de consultations seront consignés dans une note de synthèse. Les résultats de la première et de la deuxième table ronde seront communiqués par écrit à tous les participants et seront présentés au début de la troisième table ronde afin d'assurer la continuité et la progression des discussions au fur et à mesure de l'avancement du programme, ce qui permettra de tirer parti de chaque étape du processus.

3^{ème} consultations – Genève, les 4-5 juin 2025

Les troisièmes consultations visent à encourager une discussion concrète sur les solutions et engagements possibles pour promouvoir les objectifs identifiés lors des précédentes tables rondes, en s'appuyant sur les résultats obtenus.

1. *Les discussions ont mis en évidence les défis, les opportunités et les exemples de politiques et de pratiques dans différentes parties du monde. Quelles sont les solutions possibles qui pourraient tirer parti de la technologie pour améliorer les voies de migration régulière, la gestion des migrations et l'accès aux services ?*

Le 15^{ème} Sommet du FMMD

Lors du 15^{ème} Sommet, les discussions permettront aux participants de s'appuyer sur les résultats du processus préparatoire en se concentrant sur les solutions et les partenariats.

Sources

Table ronde 1

- AFS Intercultural Programs (2022). Empowering young women and refugees worldwide through STEM and sustainability. 10 August.
- Almasri, S. (2022). Power, protection, and policy: Domestic workers in Arab States during COVID-19. In: *The Impacts of COVID-19 on Migration and Migrants from a Gender Perspective*. International Organization for Migration (IOM), Geneva
- Asis, M.M.B. (2017). The Philippines: Beyond labour migration, toward development and (possibly) return. Migration Information Source, Migration Policy Institute, 12 July.
- Boyd, M. (2021). Women, gender, and migration trends in a global world. In: *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora and N. Piper, eds.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 19–36.
- Briddick, C. (2021). When does migration law discriminate against women? *American Journal of International Law Unbound*
- Dodson, B. (2021). Gender and gender relations in skilled migration: More than a matter of brains. In: *The Palgrave Handbook of Gender and Migration* (C. Mora and N. Piper, eds.). Palgrave Macmillan, Cham, pp. 203–220.
- Donato, K. and D. Gabaccia (2016). The global feminization of migration: Past, present and future. Migration Information Source, Migration Policy Institute, 1 June.
- Hennebry, J., H. KC and K. Williams (2021). *Gender and Migration Data: A Guide for Evidence-based, Gender-responsive Migration Governance*. IOM, Geneva.
- IOM, *World Migration Report*, 2024.

Table ronde 2

- BHABHA Jacqueline, *World Migration Report 2020*. Children and unsafe migration.
- K. Schewel and S Fransen, 2018, 'Formal education and migration aspirations in Ethiopia', *Population and Development Review*, 44(3), p. 555.
- Mixed Migration Centre (2022) Children and youth in mixed migration. Available at: <http://www.mixedmigration.org/>
- S. Elder et al., 2015, 'Youth and rural development: Evidence from 25 school-to-work transitions surveys', Geneva, ILO
- UNICEF, Children and Youth on the Move: Implementing Sustainable Solutions Final Report Thematic Workshop
- UNICEF, Migratory regularization as an essential condition for the comprehensive protection of the rights of children in the context of human mobility

Table ronde 3

- de Haas, H. (2023). *How migration really works*. Oxford University Press. ISBN: 9780241632215
- *Deep Dive into Migration Narratives | World Migration Policy Toolkit*. <https://wmr-policytoolkit.iom.int/deep-dive-migration-narratives>.
- Esses, V. (2018, March 28). Immigration, Migration, and Culture. *Oxford Research Encyclopedia of Psychology*. <https://oxfordre.com/psychology/view/10.1093/acrefore/9780190236557.001.0001/acrefore-9780190236557-e-287>.
- Haas, H. de. (2024). Changing the migration narrative: On the power of discourse, propaganda and truth distortion. *IMI Working Paper Series*, 181. <https://www.migrationinstitute.org/publications/changing-the-migration-narrative-on-the-power-of-discourse-propaganda-and-truth-distortion>
- King, R., & Wood, N. (Eds.). (2001). *Media and Migration: Constructions of Mobility and Difference* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203458549>
- Lecheler, S. Matthes, J. & Boomgaarden, H. (2019). Setting the Agenda for Research on Media and Migration: State-of-the-Art and Directions for Future Research, *Mass Communication and Society*. 22:6, 691-707. DOI: 10.1080/15205436.2019.1688059

- McNeil, R. (April 2019). "Migrants and the Media: What Shapes the Narratives on Immigration in Different Countries." *The Conversation*. <http://theconversation.com/migrants-and-the-media-what-shapes-the-narratives-on-immigration-in-different-countries-116081>.

Table ronde 4

- Arthur, C. (2022, august 8). *What are green skills?* UNIDO. <https://www.unido.org/stories/what-are-green-skills>
- CSM. 2019. Lineamientos regionales en materia de protección y asistencia a personas desplazadas a través de fronteras y migrantes en países afectados por desastres de origen natural. https://environmentalmigration.iom.int/sites/g/files/tmzbd1411/files/documents/CSMLineamientos-regionales-personas-desplazadas-por-desastres_compressed.pdf
- IOM. 2023c. Project on "Implementing Global Policies on Environmental Migration and Disaster Displacement in West Africa". <https://environmentalmigration.iom.int/implementing-global-policies-environmental-migration-and-disaster-displacement-west-africa>
- IOM. Climate Migration in Urban Areas: Challenges, Representations and Inclusion. <https://environmentalmigration.iom.int/climate-migration-urban-areas-challenges-representationsand-inclusion>
- IOM-ILO (2022), Climate Change and Labour Mobility in Pacific Island Countries, available at https://www.ilo.org/suva/publications/WCMS_856083/lang-en/index.htm
- GFMD 2022-2023, Background Paper, Roundtable 1 – presented at the 14th GFMD Summit. [GFMD GRT 1 - Background paper Final EN.pdf](https://www.gfmd.org/2022-2023-background-paper-roundtable-1)
- Mixed Migration Centre. Climate change, environmental stressors, and mixed migration: insights and key messages drawn from a decade of MMC research and 4Mi data collection. <https://mixedmigration.org/resource/climate-change-environmental-stressors-mixed-migration/>
- The Pacific/ Fiji: <https://www.undp.org/pacific/projects/climate-security>
- UNICEF Report on Climate Mobility and Children: Summary Report: Climate Mobility and Children <https://www.unicef.org/globalinsight/media/1926/file/Summary%20Report:%20Climate%20Mobility%20and%20Children.pdf>
- UNFCCC. 2021. *UNFCCC Standing Committee on Finance First report on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement*. <https://unfccc.int/topics/climate-finance/workstreams/needs-report>
- World Migration Report 2024, Chapter 7: Climate change, food insecurity and human mobility: Interlinkages, evidence and action. IOM, Geneva.
- Castellanos, Edwin & Lemos, Maria & Astigarraga, Laura & Chacón, Noemí & Cuvi, Nicolás & Huggel, Christian & Miranda Sara, Liliana & Vale, Mariana & Ometto, Jean & Peri, Pablo & Postigo, Julio & Ramajo, Laura & Roco, Lisandro & Rusticucci, Matilde & Menezes, Júlia & Borges, Pedro & Bueno, Jhonattan & Cuesta, Francisco & Drenkhan, Fabian & Valladares, María. (2022). WGII Sixth Assessment Report IPCC 2022 - Chapter 12: Central and South America

Table ronde 5

- Dick, E., & Schraven, B. (2019). "Chapter 7: Regional cooperation on migration and mobility: experiences from two African regions". In *The Dynamics of Regional Migration Governance*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. Retrieved Aug 9, 2024, from <https://doi.org/10.4337/9781788119948.00012>
- G. Rayp et al. (eds.) *Regional Integration and Migration Governance in the Global South*, United Nations University Series on Regionalism 20 https://doi.org/10.1007/978-3-030-43942-2_6
- Geddes, A. (2010). Global and Regional Cooperation on Migration. In *Oxford Research Encyclopedia of International Studies*.
- Hyland, Mary, and Ronaldo Munck, 'Labour, Migration, and Regional Integration: A North/South Comparative Approach', in Carl-Ulrik Schierup, and others (eds), *Migration, Precarity, and Global*

Governance: Challenges and Opportunities for Labour (Oxford, 2015; online edn, Oxford Academic, 21 May 2015), <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198728863.003.0015>

- Kleinschmidt, H. (2017). Migration, regional integration and human security: an overview of research developments. *Migration, Regional Integration and Human Security*, 71-112.
- María Jesús Mora, Ariel G. Ruiz Soto and Andrew Selee. *Building on Regular Pathways to Address Migration Pressures in the Americas* (Washington, DC: Migration Policy Institute, 2024), <https://www.migrationpolicy.org/research/regular-pathways-americas>
- Photios Tapinos, G. (2000), Globalisation, Regional Integration, International Migration. *International Social Science Journal*, 52: 297-6. <https://doi.org/10.1111/1468-2451.00260>

Table ronde 6

- AI and the Migration Cycle: https://www.mdpi.com/societies/societies-11-00135/article_deploy/html/images/societies-11-00135-g001-550.jpg
- AI in migration is fuelling global inequality: How can we bridge the gap? <https://www.weforum.org/agenda/2023/01/ai-in-migration-is-fuelling-global-inequality-how-can-we-bridge-gap/>
- AI, digital identities, biometrics, blockchain: A primer on the use of technology in migration management <https://www.gmfus.org/sites/default/files/Bither%20%20Ziebarth%20%202020%20-%20technology%20in%20migration%20management%20primer%20.pdf>
- Digitalization and Artificial Intelligence in Migration and Mobility: Transnational Implications of the COVID-19 Pandemic <https://www.mdpi.com/2075-4698/11/4/135>
- ITU, 2023, *Statistics*. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>
- The Use of Digitalisation and Artificial Intelligence in Migration Management <https://emn.ie/wp-content/uploads/2022/02/Joint-EMN-OECD-Digitalisation-and-AI-inform.pdf>
- Townsend P, 2020, *Disconnected: How the Digital Divide Harms Workers and What We Can Do about It*. Obtained from: <https://tcf.org/content/report/disconnected-digital-divide-harms-workers-can/>
- World Migration Report 2022: Chapter 11 - Artificial intelligence, migration and mobility: implications for policy and practice <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2022-chapter-11>